**MOD** ESOA/46/6

#### Programme: Cadre politique et réglementaire

Ce programme vise à aider les membres de l'UIT à créer un environnement juridique, politique et réglementaire propice au développement des télécommunications/TIC dans économie numérique, à renforcer la communication et la collaboration avec d'autres secteurs, par exemple les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de la finance, afin de tirer parti de la nature transectorielle des TIC pour le développement socio-économique et de faire en sorte que tous puissent tirer profit des avantages des TIC en mettant en place des cadres politiques et réglementaires solides.

Dans le cadre de ce programme, on recherchera une collaboration étroite au sein de l'UIT, en particulier avec les commissions d'études 1 et 2 de l'UIT‑D, les commissions d'études de l'UIT‑R et de l'UIT‑T ainsi qu'avec toutes les organisations où les TIC ont une incidence et apportent une valeur ajoutée.

Dans cette optique, la fourniture de données politiques et réglementaires actualisées, les travaux de recherche et d'analyse et la mise en place d'un dialogue inclusif avec la communauté des TIC au sens large et les secteurs, à travers de vastes partenariats, sont autant de vecteurs importants pour atteindre l'objectif du programme.

Le programme permettra:

• fournir aux Membres de l'UIT les outils qui leur permettront de rester informés de l'évolution des cadres juridiques, politiques et réglementaires ainsi que de l'évolution du marché dans le secteur des TIC et dans les économies numériques qui sont ainsi rendues possibles;

• d'aider les Etats Membres de l'UIT à définir, élaborer, mettre en oeuvre et examiner des stratégies, des politiques et des cadres juridiques et réglementaires transparents, cohérents et tournés vers l'avenir, et à évoluer vers un processus décisionnel factuel aux niveaux national et régional afin de mettre en oeuvre des solutions et des réformes constructives susceptibles d'encourager la concurrence, l'investissement et l'innovation et de stimuler les marchés mondiaux des TIC régionaux ou nationaux et enfin à garantir un accès financièrement accessible pour tous aux TIC et à l'économie numérique;

• de fournir aux Membres de Secteur de l'UIT‑D des outils et des structures leur permettant d'instaurer un dialogue inclusif et de renforcer la coopération entre les régulateurs, les décideurs nationaux et régionaux et d'autres parties prenantes du secteur des TIC/des télécommunications, y compris du secteur des satellites, ainsi que d'autres secteurs d'activité de l'économie sur des questions politiques, juridiques réglementaires et commerciales d'actualité afin d'aider les pays à édifier une société de l'information plus inclusive et à sensibiliser davantage l'opinion à l'importance d'un environnement propice à une autonomie et une inclusion numériques dans une société intelligent connectée;

• de renforcer les capacités institutionnelles humaines et fournir une assistance technique aux Membres de Secteur de l'UIT‑D concernant des questions politiques, juridiques, réglementaires, économiques et financières d'actualité ainsi que l'évolution du marché;

• d'organiser à l'intention des Membres de Secteur de l'UIT‑D et d'autres parties prenantes nationales et internationales, un Forum mondial qui examinera les lignes d'évolution mondiales de la réglementation, dans le cadre du Colloque mondial des régulateurs (GSR).